

Trophée Zéro Phyto : Roscoff récompensée en 2021

La commune de Roscoff s'est engagée il y a plusieurs années à bannir définitivement l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts. La région Bretagne a donc félicité la ville pour cette initiative et lui a décerné le prix 2021 « Zéro phyto ».

Le zéro phyto à Roscoff : un travail de longue haleine

Depuis 2010, la ville de Roscoff n'utilise plus de produits phytosanitaires sur le domaine public.

L'abandon des produits chimiques a nécessité la formation des agents qui assurent l'entretien des espaces verts (jardins publics, voiries, cimetière et terrains de sport), l'adoption de nouvelles méthodes de gestion et l'adaptation du matériel.

Les cimetières ont été en partie enherbés pour éviter tout recours à des pesticides. Le gazon planté est une variété à pousse lente (quelques tontes par an). Le terrain de sport a reçu lui aussi un traitement particulier.

L'aménagement et le fleurissement des espaces ont été revus. Le fleurissement annuel a été remplacé par un fleurissement de vivaces. La place faite au végétal est plus large sans pour autant signifier un manque d'entretien. Certaines espèces ne sont donc plus fauchées sur l'espace public. Un plan de gestion différenciée des espaces complète le dispositif.

Un engagement collectif

Les interdictions d'usage de pesticides dans les lieux de vie comme les jardins des copropriétés, les parcs privés, les cimetières ou les campings seront étendues à partir du 1er juillet 2022. La loi interdit déjà, depuis 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques par les collectivités et depuis janvier 2019, pour les particuliers, qui ne peuvent utiliser que des produits d'origine naturelle.

Rens. Mairie de Roscoff - service des espaces verts - 06 72 00 53 63



Odile Thubert Montagne, Maire et Véronique Croguennec, conseillère déléguée à l'environnement ont félicité l'ensemble des agents du service des espaces verts pour leur engagement dans le zéro phyto